



Section de
la Manche

Mme la Présidente,

Le comité technique local se réunit aujourd'hui en deuxième convocation afin de recueillir l'avis des organisations syndicales sur l'exercice emplois pour 2020 pour la DDFIP de la Manche.

À la lecture des documents préparatoires, il nous est particulièrement difficile d'accepter de lire que « la loi de finances pour 2020 prévoit 1500 suppressions d'emplois pour la DGFIP, volume le plus faible depuis 10 ans ».

Peut-on réellement se satisfaire de cette communication ? Soyons reconnaissants de la suppressions de 7 emplois dans la Manche ?

Notre réponse est NON. Bien que ce soit exact, cela en dit très long sur ce que la DGFIP a absorbé en volume sur les 10 dernières années. Rappelons que 22 671 emplois ont été supprimés au détriment du maintien d'un service public de proximité et de qualité, au détriment des conditions de vie au travail des agents.

Nous rappelons également que ces suppressions d'emplois demeurent très supérieures à la moyenne des suppressions dans le reste de la fonction publique d'État, d'autant plus que le volume des suppressions d'emplois reprend à la hausse pour les exercices 2021 et 2022.

Ce sont les directions territoriales qui supportent la très grande majorité des suppressions d'emplois et concentrés essentiellement sur les emplois de cadre B et C.

Pour justifier la volumétrie du plan de suppressions des emplois, la direction générale se justifie en annonçant qu'il a été fléché au vu de la progression du nombre de télédéclarants à l'impôt sur le revenu entre 2018 et 2019, de la fin de gestion des offices publics de l'habitat en comptabilité au 31 décembre 2020, de la contribution de la data-science pour le contrôle fiscal et de la contribution au projet « foncier innovant ».

Le nouveau correctif « environnemental » apporté au volume des suppressions d'emplois démontre bien que la mobilisation des agents ces dernières semaines soutenus par des élus qui ont été trompés par une communication tronquée a été entendue par notre ministre.

Nous tenons cependant à vous rappeler que le Nouveau Réseau de Proximité prévoit pour les usagers particuliers des accueils de proximité plus nombreux. Supprimer des postes en SIP n'aura pour conséquence que de détériorer cette mission de service public.

Et enfin le « sacro-saint » contrôle fiscal jusqu'ici épargné miraculeusement des vagues des suppressions d'emplois se retrouve dans la tourmente ! Car la DGFIP pense avoir trouvé l'arme fatale, la MRV, pour traquer les fraudeurs. Il faut croire que les agents du contrôle fiscal et notamment ceux chargés de la programmation échouent dans leur métier.

Concernant les redéploiements d'emplois il est d'usage de déshabiller Paul pour habiller Jacques, transférer des emplois dans de nouvelles structures plus importantes, je parle des SGC, des conseillers aux décideurs locaux

En ce début d'année ou il est couramment d'usage de souhaiter à chacun d'entre nous « satisfactions et réussites » et pour finir sur une note plus légère, nous faisons le vœu ,que chaque agent de la DGFIP puisse travailler dans un environnement le plus serein et le plus constructif possible.

Les élus :

- Valérie TEXIER, titulaire CFDT
- Philippe LARBANOIS, titulaire CFDT
- Nathalie LEES, suppléante CFTC